

Décision de répartition des bourses Erasmus+ pour la mobilité étudiante 2024/25 à l'INSA Lyon Pour la CONVENTION ERASMUS+ 2024

*Valable pour toute mobilité débutant au plus tôt au 1er juillet 2024
(début en 2025 pour les stages)*

Nouveauté 2024 : la bourse Erasmus+ est divisée en plusieurs parties:

1 montant de base (pour tous) en fonction de la durée et du pays de destination

1 montant complémentaire pour le transport (pour tous) en fonction de la distance et du mode de transport

1 montant facultatif d'inclusion en fonction de critères spécifiques

MONTANT DE BASE							
€/Etudiant							
Destination	Durée	Statut	Bourse Erasmus + Groupe 1*	Bourse Erasmus + Groupe 2 et 3*	Durée financée (en jours)	Bourse Erasmus+ calcul montant	
EUROPE (Suisse** et Royaume-Uni inclus)	Toutes	Tous	9,44 €	7,87 €	60 <i>(durée minimale éligible)</i>	Montant journalier arrondi indicatif**	
	1 SEMESTRE	Echange	850 €	708 €	85	Montant forfaitaire pour la durée totale de la mobilité <i>(sous réserve que la durée minimale financée de la mobilité soit atteinte. A défaut, une déduction/remboursement de la différence du nombre de jours sera appliqué/demandé)</i>	
		DD	1 300 €	1 083 €	130		
	1 AN	Echange	2 000 €	1 667 €	200		
		DD	2 400 €	2 000 €	240		
		AE2 (études)	2 000 €	1 667 €	200		
	STAGE	2d cycle ou FIMI - minimun 60 jours		450 €	400 €		Montant mensuel indicatif : montant journalier X nbre de jours alloués en fonction du tableau de durée***
			15,00 €	13,33 €	Durée forfaitaire attribuée en fonction de la durée totale du stage***		Montant journalier arrondi**
Europe pour Mobilités courtes, et BIP	De 5 jours à 30 jours	Toutes mobilités courtes: Ingénieur ou Doctorant - sous réserve de fonds suffisants	Tous: 79 € / jour jusqu'au 14ème jour de mobilité et 56 € / jour du 15ème au 30ème jour de mobilité. Moins d'opportunités: complément financier de 100€ pour 5 à 14 jours de mobilité et 150€ si mobilité de 15 à 30 jours. (pas de complément stage en plus)		5 à 30 jours	Montant journalier	

**** Attention à bien faire le calcul avec le montant mensuel/30 jours par mois pour avoir le total exact de l'allocation, car le montant journalier indiqué est un montant arrondi**

* GROUPES PAYS

Pays du Groupe 1

Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark (Groenland inclus), Finlande, France, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Suède. Inclus aussi Pays partenaires Région 14 : Suisse** et Royaume Uni (+ Iles Féroé pour les stages, rattachées au Danemark)

Pays du Groupe 2

Chypre, Espagne, Estonie, Grèce, Lettonie, Malte, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Tchéquie
Inclus aussi Pays partenaires Région 5: Andorre, Monaco, Saint Marin, Cité du Vatican

Pays du Groupe 3

Bulgarie, Croatie, Hongrie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, Serbie, Turquie

**** Pour la Suisse, la bourse Erasmus+ ne sera donnée que lorsque le partenaire ne fournit pas la bourse Suisse SEMP.**

COMPLEMENT TRANSPORT

Ce complément vaut pour toutes les destinations et toutes les durées

Moyen de transport STANDARD	Moyen de transport ECO RESPONSABLE
10 à 99 km : 28 €	10 à 99 km : 56 €
100 à 499 km : 211 €	100 à 499 km : 285 €
500 à 1999 km : 309 €	500 à 1999 km : 417 €
2000 à 2999 km : 395 €	2000 à 2999 km : 535 €
3000 à 3999 km : 580 €	3000 à 3999 km : 785 €
4000 à 7999 km : 1 188 €	4000 à 7999 km : 1 188 €
plus de 8000 km : 1 735 €	plus de 8000 km : 1 735 €
	+
	<i>jusqu'à 6 jours de voyage pour le temps de trajet</i>

Pour le calcul de la distance, seul le calculateur officiel Erasmus+ fait foi, en prenant la distance entre l'établissement d'origine et l'établissement de destination.

<https://erasmus-plus.ec.europa.eu/fr/resources-and-tools/distance-calculator>

COMPLEMENTS pour étudiants ayant moins d'opportunités (sur justificatif)

1 - Complément pour boursiers CROUS Echelons 6-7	250€ par mois de mobilité <u>financée</u> (à calculer sur la durée journalière financée)	<i>NB : Montant pour les mobilités longues seulement (voir montant mobilités courtes dans le 1er tableau)</i>
2 - Complément sur critères zones ZRR - Zones de Revitalisation Rurales, QPV -Quartiers prioritaires de la ville		
3 - Complément situation de handicap ou ALD		
4 - Complément Handicap: dossier spécifique à remplir (avenant à la convention principale)	Montant sur frais réels	
5 - Complément pour Quotient familial CAF inférieur ou égal à 551 €****	250€ par mois de mobilité <u>financée</u>	

**** Pour des questions de limitation budgétaire (dues à l'enveloppe globale Erasmus+ en baisse), ce complément ne peut actuellement pas être pris en compte.

Le 1, 2 3 et 5 ne sont pas cumulables, mais le 3 et le 4 le sont. Si utilisation du 4, le 3 est obligatoire.

STAGES SEUILS REMUNERATION

Seuil d'indemnité/rémunération net maximum pour les stages pour être éligible :

Si groupe 1 (G1): 1000 €/mois

Si groupe 2/3 (G2-3): 850 €/mois

Par défaut, le montant pris en compte est celui indiqué sur la convention de stage (qu'il soit indiqué en brut ou en net).

Pour que le montant net puisse être pris en compte (si le montant de référence est indiqué en brut et que des charges sont prélevées sur cette indemnité de stage dans le pays d'accueil), il est obligatoire de fournir un document officiel sur lequel ce montant net est indiqué (attestation signée de l'employeur).

STAGES DUREE FORFAITAIRE de l'allocation

*** Une durée forfaitaire est accordée en fonction de la durée effective du stage et du seuil de rémunération comme détaillé ci-dessous:

	Seuil d'indemnité MAXIMUM Groupe 1 = 1000€ /Groupe 2 = 850€		Seuil d'indemnité MAXIMUM Groupe 1 = 500€ /Groupe 2 = 425€	
	Entre 2 et 2,9 mois	2 mois financés	soit 60 jours	2 mois financés
Entre 3 et 3,9 mois	2,5 mois financés	soit 75 jours	3 mois financés	soit 90 jours
Entre 4 et 4,9 mois	3 mois financés	soit 90 jours	4 mois financés	soit 120 jours
Entre 5 et 5.9 mois	3,5 mois financés	soit 105 jours	5 mois financés	soit 150 jours
A partir 6 mois	4,5 mois financés	soit 135 jours	6 mois financés	soit 180 jours

PAIEMENT ALLOCATION

Il sera réparti comme suit:

80% au début de la mobilité, après réception du dossier complet (KIT de mobilité : contrat de mobilité + LA + attestation d'arrivée).

20% après le retour de mobilité, après réception de tous les documents justificatifs obligatoires.

En cas de transport éco responsable, le montant éco sera inclus dans le calcul au moment du solde, après réception des justificatifs A/R

DUREE ALLOCATION

Pour les ETUDES "SMS" comme pour les STAGES "SMP-SMT", l'étudiant sera allocataire partiel et recevra une allocation forfaitaire.

Avertissement: En fin d'année scolaire, l'INSA Lyon se réserve le droit de refuser l'octroi d'une bourse de stage si l'enveloppe globale fournie par l'agence Erasmus+ était dépassée.